



**Séance
extraordinaire
26 septembre 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 26 septembre 2018 à 20 heures et à laquelle séance étaient présents :

Monsieur Mario Crevier, président
Monsieur Alain Gauthier, commissaire
Madame Christiane Hallée, commissaire
Madame Francine Lorange, commissaire
Monsieur Frédéric Barbeau, commissaire
Monsieur Gilbert Couture, commissaire
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Madame Marthe Nault, commissaire
Madame Chantale Lamoureux, commissaire parent (EHDAA)
Monsieur Pierre Leduc, commissaire
Madame Stéphanie Imbault, commissaire
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Madame Maude Hébert, coordonnatrice aux communications
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information

Était absent :

Madame Anne DomPierre, commissaire parent (primaire)
Monsieur Réjean Desjardins, commissaire
Monsieur Serge Lafortune, commissaire

Ouverture de la séance
et adoption de l'ordre du
jour.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Mario Crevier, président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Monsieur Mario Crevier déclare la séance ouverte.

Il est 20 heures 01 minute.

C.C.-18-19-018 Monsieur Alain Gauthier propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- › Période d'intervention du public
- › Relocalisation des élèves de l'École secondaire Mont-Bleu

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Madame Chantale Lacombe, enseignante à l'École secondaire de l'Île, représentante de 60 personnes (employés/soutien/enseignants/etc.), demande d'être entendue sur le double horaire. Elle mentionne qu'ils sont contents d'accueillir le personnel et les élèves de l'École secondaire Mont-Bleu, mais demande que l'horaire soit celui du matin pour la sécurité des 400 élèves marcheurs.

Madame Suzanne Tremblay, responsable syndicale du Syndicat de l'Enseignement de l'Outaouais (SEO), mentionne que les enseignants sont inquiets. Elle demande d'être flexible. Elle mentionne que ses membres reconnaissent que cela va réduire le temps pédagogique; elle réitère sa demande de considérer le TNP et finalement, elle demande que puisque ses membres seront appelés à travailler plus tard, de ne pas imposer la surveillance de dernières périodes.

Approbation projet –
« Construction après
sinistre – Phase I-
Démolition et Phase II –
Reconstruction de la
toiture – École
secondaire Mont-Bleu

APPROBATION PROJET – « CONSTRUCTION APRÈS SINISTRE – PHASE I – DÉMOLITION ET PHASE II – RECONSTRUCTION DE LA TOITURE – ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

Considérant les dommages majeurs causés par les conditions climatiques exceptionnelles à l'École secondaire Mont-Bleu le 21 septembre 2018;

Considérant l'avis préliminaire reçu de la firme Indemnipro le 24 septembre 2018 soulignant l'état de la situation jugée très critique (100% risque);

Considérant l'urgence de réaliser les travaux de démolition des zones affectées par le sinistre et la reconstruction de la toiture en vue de rétablir la sécurité des usagers et de l'immeuble de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

Considérant que l'article 13.1 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un contrat de gré à gré peut être octroyé en situation d'urgence lorsque la sécurité des personnes ou des biens est en cause;

Considérant que le projet sera réalisé en trois phases : soit la démolition des zones affectées, la reconstruction de la toiture et les travaux de reconstruction des espaces intérieurs;

Considérant que la troisième phase du projet sera soumise à un appel d'offres public;

Considérant l'accord du Conseil du Trésor obtenu le 24 septembre 2018 d'octroyer un contrat de gré à gré à une firme d'entrepreneur pour effectuer les travaux de démolition requis dans tout le bâtiment et la reconstruction de la toiture afin de limiter tous dommages supplémentaires à l'établissement;

Considérant que le ministère de l'Éducation, et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a donné son accord, le 24 septembre 2018 pour effectuer lesdits travaux le plus rapidement possible suite à la lecture du préavis soumis par la firme Indemnipro;

Considérant l'appui de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) à procéder le plus rapidement possible aux travaux de démolition pour limiter davantage les dommages et leur disposition à octroyer un avis de chantier plus rapidement qu'à l'habitude

C.C.-18-19-019 Monsieur Alain Gauthier propose que le contrat relatif au Projet « Construction après sinistre – Phase I – démolition et Phase II – reconstruction de la toiture - École secondaire Mont-Bleu », soit accordé à l'entreprise Boless située au 15 rue Buteau, suite 220, Gatineau (Québec), J8Z 1V4.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Frédéric Barbeau demande pourquoi il n'y a pas de prix mentionné.

Madame Chraibi, directrice du Service des ressources matérielles, mentionne que l'on ne peut émettre de montant, car la toiture est considérablement touchée et que l'appel d'offres du sous-traitant est en cours.

Approbation d'achat
d'ordinateurs portables
et accessoires pour
l'École secondaire
Mont-Bleu

**APPROBATION D'ACHAT D'ORDINATEURS PORTABLES ET ACCESSOIRES POUR
L'ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU**

Considérant le sinistre survenu à l'École secondaire Mont-Bleu dans la soirée du 21 septembre 2018;

Considérant que les dégâts sont substantiels;

Considérant la volonté de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) de reprendre les cours le plus rapidement possible;

Considérant que chaque membre du personnel enseignant doit utiliser un ordinateur portable dans le cadre de ses fonctions;

Considérant la nécessité pour les élèves ayant des mesures d'adaptation d'utiliser un ordinateur portable dans le cadre de leur cheminement pédagogique;

Considérant les échanges d'information entre la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) et le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES);

Considérant la résolution C.C.-17-18-026;

C.C.-18-19-020 Madame Francine Lorange propose l'acquisition de 105 ordinateurs portables Dell avec mallette et souris pour les enseignants et de 140 ordinateurs portables Dell avec mallette et souris pour les élèves auprès du revendeur autorisé IT2GO, situé au 2365 boul. Industriel, Chambly (Québec), J3L 4W3 pour un montant total de 210 945,00\$ (avant les taxes).

Adoptée à l'unanimité

En réponse à la question de Monsieur Pierre Leduc, les ordinateurs devraient être livrés avant le 9 octobre 2018.

Présentation PowerPoint de Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général sur l'état de la situation de l'École secondaire Mont-Bleu.

RELOCALISATION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

Considérant le sinistre survenu à l'École secondaire Mont-Bleu dans la soirée du 21 septembre 2018;

Considérant que l'évaluation des dégâts permet de conclure à des dommages majeurs forçant la fermeture de l'École secondaire Mont-Bleu pour l'année scolaire 2018-2019 ;

Levée de la séance

Considérant que le Conseil des commissaires a pris connaissance du dossier en comité plénier;

Considérant les échanges d'information entre la commission scolaire et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MÉES)

Considérant que le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur du Québec (MÉES) ne souscrit pas à l'orientation d'avoir deux milieux-écoles fonctionnant avec un horaire comprimé de moins de 60 minutes par cours donc de moins de 240 minutes de cours par jour par élève;

Considérant les consultations menées dans les milieux avec les instances concernées (Société du transport de l'Outaouais, les transporteurs scolaires, les mandataires du programme Sports-Arts-Études, les syndicats des enseignants, des professionnels et de soutien);

Considérant la volonté du milieu concerné, des autorités scolaires et du Conseil des commissaires de relocaliser l'ensemble des 1500 élèves dans un établissement permettant des conditions favorables à la réussite scolaire du plus grand nombre;

Considérant les séances d'information auprès des personnels de l'École secondaire Mont-Bleu et de l'École secondaire de l'Île tenue le 25 septembre 2018;

C.C.-18-19-021 Monsieur Alain Gauthier propose que le Conseil des commissaires appuie la proposition de relocaliser la clientèle scolaire de l'École secondaire Mont-Bleu à compter, si possible, du mardi 9 octobre 2018, à l'École secondaire de l'Île.

Les cours, pour les élèves de l'École secondaire Mont-Bleu débuteront vers 8h25 pour se terminer vers 12h49, avec une compression de temps de quinze minutes par période.

En ce qui concerne la clientèle de l'École secondaire de l'Île, les cours débuteront vers 13h10 pour se terminer à 17h34, avec une compression de temps de quinze minutes par période.

Les horaires des classes spécialisées de chaque école secondaire ne seront pas modifiés.

Adoptée à l'unanimité

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-18-19-022 Monsieur Mario Crevier propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 28 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE 26 SEPTEMBRE 2018

- 1.** Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
- 2.** Période d'intervention du public
- 3.** Dossiers :
 - 3.1 Projet « Construction après sinistre – Phase I et Phase II – reconstruction de la toiture – École secondaire Mont-Bleu
 - 3.2 Approbation d'achat d'ordinateurs portables et accessoires pour l'École secondaire Mont-Bleu
- 4.** Relocalisation des élèves de l'École secondaire Mont-Bleu
- 5.** Levée de la séance